

# LE MYSTÈRE DU TRIANGLE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Seuls quelques spécialistes savaient les causes du taux anormal d'accidents qui surviennent chaque année dans le département des Bouches-du-Rhône. Une enquête nous a permis d'en établir les explications : des anomalies magnétiques régionales connues depuis le temps des mégalithes, dans un Triangle bien plus important que les Bermudes.*

● Quand on examine le bilan des accidents corporels de la route, tels qu'ils sont classés par département par le ministère de l'Intérieur pour les années 1975 et 1976, on ne peut manquer d'être frappé par une anomalie. Une anomalie d'autant plus intrigante, dirons-nous, qu'elle n'a été relevée encore par personne (1).

C'est que le département des Bouches-du-Rhône, un département bien français s'il en fut, se distingue par un chiffre incroyablement élevé d'accidents : 10 565 pour 1975 10 040 pour 1976. Il le cède seulement en importance à Paris (14 374 et 14 071) selon le bilan des accidents corporels par département, années 75 et 76, du ministère de l'Intérieur.

Les maniaques du rationnel et les superstitieux du chiffre attribueront sans doute ce taux aberrant à la densité de population des Bouches-du-Rhône. Il est vrai qu'avec 1 700 000 habitants en 1975, ce département se classe parmi l'un des plus peuplés de l'hexagone. Mais ce genre de raisonnement saisit au piège ceux mêmes qui s'y réfugient : avec un peu plus de 300 habitants au km<sup>2</sup>, contre près de 22 000 à Paris, les Bouches-du-Rhône n'offrent pas une densité de population de nature à rendre compte de cette étrangeté.

Qui plus est, toujours en recourant aux chiffres, si fort prisés par ceux pour qui tout s'explique toujours le plus naturellement du monde, le département de l'Isère, par exemple, qui ne compte que

la moitié des habitants des Bouches-du-Rhône, ne présente qu'un taux d'accidents près de trois fois moindre en 1975, soit 3 893, un peu plus élevé, il est vrai, pour 1976, soit 4 080.

Il faut donc admettre que les Bouches-du-Rhône se distinguent bien par un taux d'accidents près de sept fois (oui, sept !) supérieur à celui de Paris *intra muros*, où le taux d'accidents est déjà très élevé. Autrement, alors que l'on compte 1,5 accident par habitant/km<sup>2</sup> à Paris, dans les Bouches-du-Rhône, on en compte 36 par habitant/km<sup>2</sup> ! Ce qui, évidemment, est remarquable. En effet, la densité d'habitants au km<sup>2</sup> est, à Paris, de quelque 22 000, dans les Bouches-du-Rhône, de 332. La disproportion est flagrante.

Qui plus est, les accidents eux-mêmes ont un caractère particulier (2). Le 15 juillet 1975, par exemple, on note, en plein jour, au même moment, c'est-à-dire entre 15 h 10 et 15 h 20, sur la route qui va de Marseille à Cassis, un accident qui met en jeu 34 véhicules. Il s'agit de ce que l'on décrit en termes familiers sous le nom de « carambolage ». Trois jours plus tard, encore, on note sur la même route, un accident hors du commun : un commis néerlandais emprunte l'autoroute à contresens avec sa roulotte ; il entre, de plein fouet, en collision avec un véhicule français ; sous le coup, la roulotte se détache et part seule, elle, dans le bons sens avec un chien à bord. La roulotte finit sa course dans un champ et le chien s'en échappe indemne.

(1) Elle nous paraît même d'un intérêt national supérieur à celui que pourrait offrir le « Triangle des Bermudes », région où se rendent bien peu de Français (et cela, d'autant plus que certains des chiffres que nous citons, nous, sont vrais).

(2) Les exemples qui suivent ne sont connus que de l'auteur seul, ce qui rend son témoignage d'autant plus précieux et retire du même coup toute compétence à ses contradicteurs éventuels.

Le 1<sup>er</sup> septembre, de la même année, une autre série d'accidents, non moins étrange que la première, met en jeu 11 véhicules, cette fois de manière indépendante. Mais, alors que la première série n'avait entraîné qu'un seul décès et six blessés, la seconde cause les morts de 9 personnes ; et, de nouveau, 11 blessés (curieux retour du chiffre 11). En mars 1976, nouvelle série d'accidents sur la même route : dans l'espace de quatre jours, on note 17 accidents, dont 8 entraînent des blessures graves et 3 décès des passagers. Le 30 juillet de la même année, les services de la Gendarmerie Nationale enregistrent, toujours sur cette route, 6 accidents dont 4 mortels, entraînant au total, 11 victimes. Encore le chiffre 11 !

Un inventaire minutieux des accidents de la route survenus dans les Bouches-du-Rhône pendant 10 ans nous a ainsi confirmé dans la conviction que les routes de ce département sont marquées par une fatalité trop singulière pour être due au hasard. Est-ce ainsi par hasard qu'en Avril 1969, par exemple, un transport de deux chevaux de course arrive à Marignane vide ? Et qu'en septembre 1970, une voiture prend feu spontanément ?

Bien des experts sceptiques objecteront qu'ils ont souvent circulé et peut-être même circulent encore sur les routes des Bouches-du-Rhône, sans avoir jamais souffert de dommages, ni rien remarqué d'anormal. Nous leur ferons remarquer que la conduite automobile est trop absorbante pour que l'on puisse détourner son attention plus de quelques secondes de son pare-brise et ensuite, que ce qui compte dans l'interprétation des phénomènes, c'est le déchiffrement statistique.

Nous nous sommes laissé dire, par des sources généralement bien informées, que le célèbre programme de prévention routière, dit « Bison futé », n'a été mis au point que pour inciter les usagers des routes des Bouches-du-Rhône à un redoublement de prudence sinon pour les décourager d'emprunter ces routes trompeuses, en dépit de leur aspect souriant. Pour ne pas affoler la population, le plan a été étendu à l'ensemble du réseau français.

Quelle peut être l'explication de cette proportion d'accidents anormale ? Une série de longues recherches nous a d'abord révélé que, de tous les départements français, celui des Bouches-du-Rhône se distingue par le fait

qu'en 30 ans, on n'y a enregistré que deux fois seulement, ce qui est absolument exceptionnel, des visions d'Objets Volants Non Identifiés. Et encore, vu le site, ces deux fois-là, sont-elles contestables : il s'agit des atterrissages d'OVNI qui ont eu lieu tous deux à Marignane le 27 octobre 1952 et le 4 janvier 1954. Or, quand on pense que, pour la même période, la Côte d'Or n'a

restre. Hors des itinéraires indiqués par les menhirs et dolmens, il était aventureux de se promener. Les boussoles se déréglaient. Nous l'avons nous-même vérifié : à Cassis, en 1976, nous avons constaté que l'aiguille de notre boussole était devenue brusquement folle. Une analyse a laissé soupçonner que ç'aurait été dû à la proximité d'un puissant aimant commercial ; nous ne le

riable qu'il n'est pas utilisable. Même les OVNI semblent le savoir et évitent donc d'atterrir dans les Bouches-du-Rhône. Ce fut certes une erreur que de construire le réseau routier des Bouches-du-Rhône sans tenir compte de ce facteur. C'est par milliers que se comptent les victimes du mépris de l'administration pour les connaissances traditionnelles en matière de champ magnétique. Quand les technocrates ouvriront-ils les yeux sur la réalité mystérieuse ?...

Des savants, qui nous ont demandé de taire leurs noms, par crainte des repréailles des sceptiques, nous ont même proposé l'interprétation suivante : c'est justement parce qu'elle était magnétiquement mal placée que l'antique Massalia se trouva ensablée. Il existerait, en effet, un lien étroit entre les courants maritimes porteurs de sable et le champ magnétique des Bouches-du-Rhône ayant toujours été aberrant, Massalia ne fut pas protégée contre l'ensablement comme l'a toujours été, par exemple, Bonifacio, en Corse, qui bénéficie d'un excellent courant magnétique.

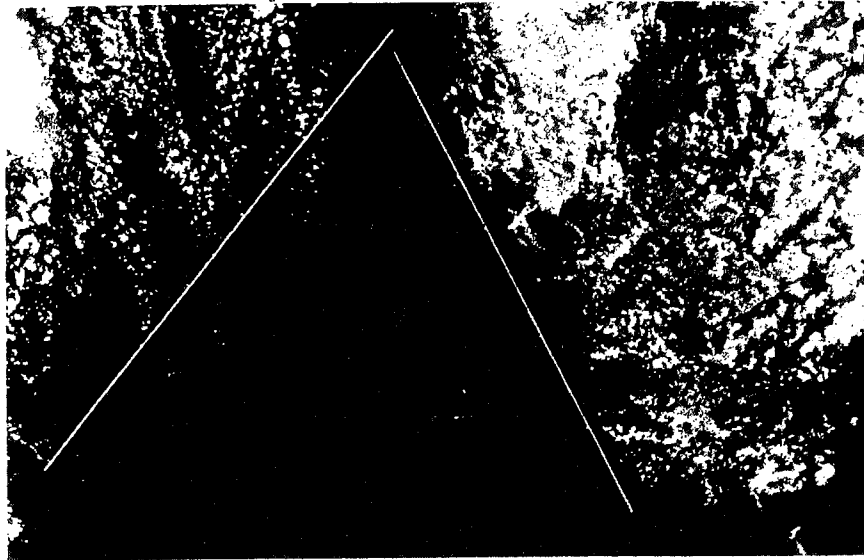
Il y a donc un mystère du triangle des Bouches-du-Rhône, en dépit des dénégations peu convaincues qui nous ont été opposées au ministère de l'Intérieur, ainsi qu'à celui des Postes et Télécommunications.

Il est d'autant plus troublant que chacun sait que les distorsions du champ magnétique sont liées, fût-ce infinitésimalement, à des failles relativistes dans le champ gravitationnel. Lorsque des voyageurs déclarent, par exemple, qu'ils se sentent plus « légers » à Marseille, ils ne croient pas si bien dire. Il n'est pas exclu que des anomalies gravitationnelles, influençant le poids du cerveau dans les boîtes crâniennes des conducteurs n'exercent une influence fâcheuse sur le comportement des automobilistes dans les Bouches-du-Rhône.

Ces faits sont bien connus des spécialistes, qui se refusent à les divulguer de peur d'inquiéter le public. Mais que recherchaient donc les géologues munis des gravimètres de Veinig-Menezs que nous avons pu voir à l'œuvre dans les Bouches-du-Rhône, il y a quelques semaines, près de l'Étang de Berre ? Officiellement, des recherches pétrolières !

Un éditeur serait-il intéressé par notre sujet ?

**Gérald MESSADIÉ** ■



*Le Triangle des Bouches-du-Rhône, vu par satellite.*

pas enregistré moins de 7 atterrissages, par exemple, et les Ardennes 4, pour ne pas parler de la Haute-Garonne, qui en totalise 6, on ne peut manquer d'être frappé. On l'est encore plus lorsque l'on considère que, de tous les départements de France, les Bouches-du-Rhône sont l'un des plus pauvres en mégalithe : 1 seul menhir et 6 dolmens, alors que la seule Ardèche, elle, compte 500 dolmens et 8 menhirs ; il y a là quelque chose de troublant ; visiblement, les Bouches-du-Rhône ne sont pas un département comme les autres. Tant d'accidents, si peu de menhirs ! Même, moins du 2000<sup>e</sup> de l'ensemble des menhirs français...

Quel peut donc être le lien entre ces deux faits ?

Là, il faut recourir à l'archéologie. L'excellent rapport de notre confrère « Journal of the Irreproducible Results », dernier trimestre 76, indique que les mégalithes avaient autrefois une valeur bien plus grande qu'on ne le croit généralement. Ce n'étaient pas seulement des bornes routières, mais également des indicateurs magnétiques ; ils indiquaient les zones de sécurité, où l'on pouvait — et peut encore — circuler sans être troublé par les instabilités du champ magnétique ter-

croisons pas. Cette boussole s'était dérégulée parce qu'elle se trouvait hors des itinéraires balisés par la sagesse ancestrale des premiers initiés.

L'explication que nous proposons au monde de la « science officielle » est la suivante. Dès qu'ils s'aventurent sur des itinéraires magnétiques instables, les automobilistes sont voués à des troubles du sens d'orientation. Ils ne peuvent plus conduire en ligne droite. Ils donnent des coups de volant à gauche ou à droite, parce qu'ils ont l'intuition obscure qu'ils ne sont pas sur la bonne route. Et c'est l'accident.

Une expérience extrêmement intéressante, à paraître bientôt dans « The Journal of Irreproducible Results » également, et réalisée à Marseille, confirme cette hypothèse. Six pigeons voyageurs lâchés en décembre 77 sur la Canebière n'ont jamais été retrouvés. Comme on sait actuellement que c'est en se basant sur le champ magnétique terrestre que les animaux s'orientent, et plus particulièrement les oiseaux et les pigeons voyageurs, la démonstration est éloquent : il n'y a pas de champ magnétique sur la Canebière et même, dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône. Ou bien ce champ est tellement va-